

frontières de Flandre, était un homme d'une trentaine d'années ; mais à la gravité de ses traits on lui en eût donné davantage. Quoiqu'il fût grand et robuste, il n'avait jamais songé à rejoindre son père à l'armée. Il était resté auprès de sa mère et de sa sœur, et comme le vieux margrave était rentré dans ses foyers à la mort de sa femme, qui eut lieu peu de temps avant la paix des dames, Jean n'eut point à lutter contre les désirs de son père.

Mais par quel motif un jeune homme habile dans le maniement des armes et dans tous les exercices qui composaient alors l'éducation d'un gentilhomme, préférerait-il une vie oisive aux vaillantes occupations de l'armée et aux plaisirs de la cour ? Pourquoi Jean de mon Mirel, dans ses courses journalières au milieu des bois et des claires, au lieu de se livrer au plaisir de la chasse, recherchait-il les lieux les plus solitaires, et, déposant son arquebuse, se livrait-il à la lecture et à la méditation jusqu'au coucher du soleil ? Durant l'absence du margrave, le vénérable prieur de l'abbaye d'Enchin venait souvent au manoir de Brunemont apporter des consolations à la châtelaine isolée. Il prit en amitié les deux enfants et s'efforça d'élever leur âme par des études sérieuses. Jean surtout trouva dans la lecture des livres saints une pâture pour son imagination ardente, et, grâce aux leçons du prieur, il porta bientôt dans l'examen des dogmes de la religion une intelligence éclairée et pleine de conviction.

Jeanne, sa sœur, resta ce qu'elle avait toujours été, une douce et pieuse jeune fille, partageant son cœur entre sa mère infirme et son frère, et son temps entre la prière et le travail. Lui, de son côté, dépouillait en présence de cet enfant son flegme habituel ; lorsque son regard humide se posait longuement sur Jeanne, il y avait dans ce grave et doux regard un sentiment presque paternel.

A l'époque où commence l'épisode dramatique de ce récit, Jean de mon Mirel avait trente ans. A quoi devait aboutir son existence méditative ? C'est ce que l'on ignorait, et son père lui-même professait pour lui une sorte de respect qui l'empêchait de le questionner à cet égard. Quant à Jeanne, c'était alors une belle fille blonde, moulée d'après les plus beaux types de femmes flamandes. On devinait néanmoins sous cette riche apparence une constitution faible et délicate.

Le vieux margrave touchait au dernier période de l'existence, mais il avait conservé cette vigueur de corps et cette fermeté d'esprit qui indiquent une vie et des mœurs pures. La chasse au courre était devenue trop fatigante pour lui, mais il montait encore à cheval et chassait au vol. Lorsqu'il partait dès l'aube, le teint animé par son coup du matin, la contenance du vieux gentilhomme frappait d'admiration. Sa belle barbe blanche tombait sur son justaucorps taillé à l'ancienne mode flamande par haine des pourpoints et des manteaux espagnols.

Ses compagnons ordinaires de promenade et de chasse étaient d'abord sa fille Jeanne, qu'il avait habitué à l'exercice du cheval, et un gentilhomme du voisinage, le ridder (chevalier) de Rakenghem. Le ridder, véritable type de la gentilhommerie flamande au seizième siècle, était un joyeux garçon, grand amateur de chasse, brave jusqu'au dernier soupir, si l'occasion s'en fût présentée, mais las, comme tous ses compatriotes, d'une lutte inutile contre une domination supérieure. Il préférerait vivre tranquille, plutôt que de prendre part aux révoltes fomentées dans les Pays-Bas par des esprits ardents, et qui devaient un jour attirer aux Gantois un rude châtiment de la main de Charles-Quint. Et ce jour n'était point éloigné ; il allait se lever avec la prochaine au-

rore. L'empereur, se confiant habilement dans la loyauté chevaleresque de François 1er, traversait la France, et l'on annonçait son entrée dans Cambrai pour le lendemain.

L'intimité du margrave des Claires et du ridder de Rakenghem avait du reste un motif sérieux. Le ridder avait demandé Jeanne en mariage. Heureux de fixer sa fille près de lui, le vieillard accepta. Et puis, le ridder lui tiendrait en quelque sorte lieu de fils, car Jean de mon Mirel ne paraissait point devoir changer de manière de vivre.

Lorsque Jean connut les intentions du ridder, il le prit à part et causa longtemps avec lui. Cet entretien secret ne fut connu de personne, mais toujours est-il que le ridder se retira fort ému, pénétré de reconnaissance et d'admiration pour son futur beau-frère, dont il baisa respectueusement la main en partant.

Depuis ce jour, comme le mariage devait être célébré prochainement, le ridder de Rakenghem quittait chaque matin la tour du Forestel, son habitation, située à une lieue de la résidence du margrave, dans les claires d'Arleux, pour venir au château de Brunemont, et il ne remontait à cheval qu'à la nuit close. Jeanne accompagnait son fiancé jusqu'au seuil de la porte, lui tendait sa main, et lorsqu'elle lui avait dit : "bonsoir, ridder, Dieu vous garde !" la porte se refermait. Le ridder de Rakenghem enfonçait alors ses éperons dans les flancs de son cheval et traversait au grand galop l'avenue du manoir, emportant les douces paroles de Jeanne comme un talisman contre les dangers de la route. Il fallait qu'il trouvât son chemin à travers les fondrières et les marécages voisins des claires, mais le ridder ne craignait ni le diable ni les hiboux : c'était un hardi cavalier qui savait trouver une langue de terre ferme pour les pieds de son cheval.

Un soir de février de l'an 1539, le ridder partit plus tard que de coutume du château de Brunemont. L'arrivée de Charles-Quint, qui devait passer le lendemain à Cambrai pour aller châtier les Gantois révoltés, occupait tous les esprits. La conversation s'était animée d'une exaltation inaccoutumée, car l'approche des Espagnols échauffait le sang du vieux margrave, et sa haine enthousiaste contre les dominateurs réveillait son ardeur. On ne s'était donc séparé que vers le coup de minuit, après être convenu d'une chasse au vol pour le lendemain matin.

Jeanne accompagna comme de coutume son fiancé jusqu'au seuil du château. Elle entr'ouvrit la porte, la nuit était d'une obscurité profonde et le vent, s'engouffrant dans l'avenue, poussait des mugissements dans les rameaux dépouillés des ormes. La jeune fille jeta un coup d'œil timide vers le préau et tressaillit.

— Mon Dieu ! fit-elle, comme la nuit est noire !

— Adieu, Jeanne, à demain ! répondit le ridder en serrant autour de sa robuste taille les plis d'un épais manteau.

— Prenez garde à vous, ridder ! les chemins sont effondrés, méfiez-vous de rouler dans les claires.

— Je songerai à vous, Jeanne, et Dieu et monsieur saint Julien me protégeront. . . . Bonsoir et à demain !

Il pressa son cheval qui traversa le préau et l'avenue à bride abattue. Grâce à l'habitude qu'avait le cavalier de parcourir ces lieux déserts, tout alla bien durant quelque temps. Le ridder franchit une demie-lieue, chevauchant sur des langues de terre ménagées par les tourbiers entre les claires. Mais bientôt il s'aperçut que son cheval ralentissait sa course et semblait glisser à chaque pas, puis il s'embourba et refusa positivement d'avancer. Le ridder eut beau lui labourer les flancs de